

REVUES-VELO

BULLETIN MENSUEL DU CYCLISME POUR L'OUEST

Organe officiel du « Vélo-Cycle Rennais »

DIRECTEUR :
M. Peigné, à Châteauneuf (Ile-et-Vilaine).

ADMINISTRATEUR :
M. Lavie, 21, Rue Legraverend, Rennes.

ABONNEMENT ANNUEL : 2 fr.

Gratuit pour les Membres du « Vélo-Cycle Rennais »

POUR LA PUBLICITÉ :

s'adresser à

l'Imprimerie des Arts et Manufactures
3, place de la Halle-aux-Blés. — RENNES

Adresse télégraphique : Vélo-Rennes. — Adresser les communications avant le 20 de chaque mois (Les Manuscrits ne sont pas rendus)

VÉLO-CYCLE RENNAIS

Siège social : Café de l'Europe, 2, rue de Berlin.

MM. les Membres qui désireraient posséder le nouvel insigne de la Société pourront se le procurer au siège social au prix de 1 fr. 75.

Réunion

MM. les Membres du V.-C. R. sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 14 février, à 8 heures 1/2 du soir, pour l'étude de diverses questions.

On est prié d'être exact.

Cotisations pour 1900

MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien faire honneur à la quittance que M. le Trésorier du V.-C. R. va faire présenter au domicile de chacun.

Le fait d'être Sociétaire oblige, de par l'art. 7 des Statuts, à payer régulièrement la cotisation, en échange des avantages que la Société offre à ses membres.

Ces avantages sont nombreux et assez connus des Sociétaires pour qu'il soit inutile d'insister. Faisons toutefois remarquer que leur valeur, en dehors du côté moral, est au moins quintuple de la cotisation, fixée au prix minimum de 6 fr. par an.

SUBVENTION

M. le Président du V.-C. R. vient d'adresser à la Municipalité la lettre suivante :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Rennes,

Au nom du « Vélo-Cycle Rennais », j'ai l'honneur de solliciter une subvention municipale pour 1900.

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter que le « Vélo-Cycle Rennais » dont la fondation remonte aux premiers jours de 1869, est une des plus anciennes Sociétés Rennaises et la plus ancienne Société cycliste de France. Ces titres d'ancienneté ne sont pas négligeables.

La bienveillance de la Municipalité Rennaise s'est de tous temps manifestée à l'égard de notre Société, et l'on a vu, certaines années, accorder au V.-C. R. des subventions de 500 fr., 800 fr., 1,000 fr., 1,200 fr., 1,500 fr., 2,000 fr. et même 2,500 fr.

Lorsque deux Sociétés cyclistes existaient à Rennes, il fut accordé 500 fr. et 300 fr. à chacune d'elles. Puis, en 1897, à la fusion des Sociétés cyclistes pour devenir le Vélo Cycle Rennais, la Municipalité actuelle (en séance du 17 mai 1897, et sur le rapport de l'honorable M. Pollet), accorda une subvention annuelle de 500 fr. au V.-C. R.

En 1898 et 1899, malgré ce vote de principe, il ne fut accordé que des subventions de 300 fr.

Pour la prospérité de notre Société, nous espérons, Messieurs, que vous voudrez bien revenir aux sentiments sympathiques de 1897, et nous accorder, pour 1900, une subvention de 500 fr.

Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour le « Vélo-Cycle Rennais. »

Le Président,
R. PATAY.

Espérons que nos édiles ne feront pas la sourde oreille et sauront, comme autrefois, nous témoigner leur sympathie, de la bonne façon.

Nous arrivons bientôt à une époque où il fait bon avoir des amis, soit dit sans menacer assurément, mais nous savons cependant faire remarquer que le V.-C. R., qui donne des fêtes et s'est toujours révélé une des meilleures Sociétés Rennaises, a plus droit à la manne municipale que diverses Sociétés puisant à la caisse et ne rendant guère de services publics.

Espérons.

Le Bal du V.-C. R.

En raison de l'épidémie qui sévit actuellement sur notre ville, le bal du V.-C. R. qui devait avoir lieu le 3 février est remis à une date ultérieure.

(Petit Rennais du 29 janvier).

Souhaitons que la Commission chargée de l'organisation de ce bal ne reste pas influencée.

Les Grandes Courses

Il nous paraîtrait utile de fixer immédiatement leur date.

En suivant la tradition, la date qui conviendrait, selon nous, serait le 6 mai, le concours hippique ayant lieu les 27, 28 et 29 avril.

Bien que le 6 mai soit le jour fixé pour les élections municipales en France, nous ne pensons pas que ce soit un obstacle.

La parole est au V.-C. R.

LE PROGRAMME POUR 1900

Il serait temps aussi de se tracer un programme.

Voici, à titre d'indication, un excellent projet de programme proposé par un sociétaire :

Mars. — Au premier beau dimanche, Sortie à Pont-Réan. — Course de classe-